



Le Groslaysien

Bulletin municipal n° 81 - Septembre 2025



CONFORT & ÉCONOMIES POUR L'ÉCOLE DES GLAISIÈRES



> Le fil de l'Actu :

- Isolation thermique des Glaisières
- Le prélèvement automatique
- Les espaces sans tabac
- Une sécurité renforcée




**CONTRÔLE TECHNIQUE
AUTOMOBILE
ET CATÉGORIE L
(MOTO, VOITURE SANS PERMIS, ...)**
Avec ou sans rendez-vous
Tél. : 01 34 17 91 11

-15€ sur présentation du bulletin

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 19h00
Samedi de 7h30 à 18h30

Véhicules
électriques
Équipé 4x4

201, rue Jules Ferry
95360 MONTMAGNY

Agréé **GPL**








FILLOUX
Z.I. des Cures
5, avenue des Cures
95580 Andilly

01.39.89.21.21
contact@fillouxsas
www.fillouxsas.eu




**POMPES FUNÈBRES
PRÉVOYANCE OBSÈQUES
MONUMENTS FUNÉRAIRES**

PRENONS SOIN D'EN PARLER

23, rue de Groslay
95160 MONTMORENCY

01 34 28 75 00

1, Place du Souvenir Français
95200 SARCELLES

01 39 90 07 26

 Permanence téléphonique et intervention à domicile

1^{ER} RÉSEAU FUNÉRAIRE FONDÉ PAR DES MUTUELLES



EDITO

Chères Groslaysiennes,
Chers Groslaysiens,

Je me réjouis de vous retrouver au terme d'un été qui, je l'espère, aura été bénéfique pour chacun d'entre vous. Que ce temps de pause ait permis à toutes et à tous de se ressourcer, de partager des moments chaleureux et de reprendre des forces.

Comme vous le savez, 2026 sera marquée par un rendez-vous démocratique important ; les élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2026.

Mais d'ici là, la vie continue de battre son plein à Groslay, et cette rentrée 2025 est riche en projets et en nouveautés, pour nos enfants, nos familles, nos aînés et l'ensemble des habitants. Groslay a été, comme d'habitude, prête pour une rentrée dynamique ; ouverture des festivités par le Forum des Associations pour permettre à chacun d'imaginer son année par un choix toujours varié d'activités culturelles, artistiques ou sportives..

Une rentrée scolaire placée sous le signe du confort et de la sécurité :

Malgré la fermeture d'une classe décidée par l'Académie, que nous regrettons fortement et contre laquelle nous nous sommes battus, nos écoliers ont retrouvé leurs établissements dans des conditions améliorées. À l'école A. Daudet, la salle de motricité a été entièrement réhabilitée, offrant désormais un espace modernisé et sécurisé pour les activités physiques. Aux Glaisières, des travaux d'isolation thermique ont été menés ainsi que la rénovation complète des sanitaires, pour un meilleur confort au quotidien.

Nous avons poursuivi notre travail d'entretien des voiries avec la réfection de la chaussée rue du Lac Marchais, contribuant à une circulation plus fluide et plus sûre.

Des équipements renforcés pour un cadre de vie de qualité :

La sécurité de tous reste une priorité. C'est pourquoi nous avons acquis de nouvelles barrières anti-véhicules béliers automatisées, qui seront installées dans les lieux sensibles afin de garantir une meilleure protection lors des événements publics. Par ailleurs, de nouvelles corbeilles multicolores ont été déployées dans la commune pour encourager au civisme et à la propreté et renforcer notre engagement écologique.

Nous avons également mis en place un système de prélèvement automatique pour les services municipaux, offrant ainsi une solution de paiement simple, sécurisée et sans oubli pour les familles et les usagers

Culture, jeunesse et lien intergénérationnel :

L'Accueil de Loisirs et l'Action Jeunesse ont proposé cet été un programme riche et varié, entre sorties, ateliers, sports et projets collectifs. Nous leur adressons nos remerciements pour leur engagement auprès des jeunes Groslaysiens.



Du côté des seniors, des animations estivales ont été organisées avec succès, créant des moments de convivialité et de partage qui renforcent le lien social si précieux dans notre commune.

Médiathèque : cap sur la culture

Nous avons renforcé l'équipe de la Médiathèque par l'embauche d'une troisième personne. Cela permet désormais un élargissement des horaires d'ouverture, pour un accès plus facile à la culture, à l'information et aux animations proposées.

Une commune fleurie et engagée pour l'environnement

Nos deux jardins pédagogiques rue des Ouches et Allée de la Pommeraie, déjà très appréciés des petits comme des grands, ont été développés pour offrir de nouvelles possibilités de sensibilisation à la biodiversité et à la production potagère.

Nous poursuivons aussi notre engagement pour la santé publique avec la mise en place de zones sans tabac dans certains espaces publics.

Début septembre, nous avons eu également le plaisir d'accueillir la cérémonie du concours "Ville Fleurie" un événement qui a récompensé les efforts de toutes celles et ceux qui participent à l'embellissement de Groslay au quotidien.

Comme chaque année, nous avons aussi eu une rentrée animée et festive avec le Forum des Associations qui a marqué le coup d'envoi de la saison. Il a permis à chacun de découvrir ou redécouvrir la richesse du tissu associatif de notre ville, et de choisir parmi une multitude d'activités culturelles, artistiques ou sportives pour composer une année pleine de projets.

Notre agenda d'automne est déjà bien rempli. Animations, expositions, ateliers, réunions publiques : de nombreuses occasions de se retrouver et de faire vivre notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison automnale, pleine d'énergie, de réussite et de découvertes.

**Fidèlement, votre Maire,
Patrick Cancouët**



Mairie de Groslay : 21, rue du Général Leclerc - 95410 Groslay, Tél. : 01 34 28 68 68 • Directeur de la publication : Patrick Cancouët
• Rédacteur en chef : Nando Cito • Membres du comité de Rédaction : Patrick Cancouët, Nando Cito, Emmanuel Girault, Marina Le Derff • Conception/Photos : Emmanuel Girault, Marina Le Derff - Tél. : 01 34 28 68 43 • Régie publicitaire : LVC Communication, Tél. : 06 11 59 05 32 • Impression : Corlet, Tél. : 02 31 59 53 00 • Dépôt légal : 3^e trimestre 2025 ISSN 2825-2829.

CONFORT ET ECONOMIES POUR LES GLAISIERES

La Ville poursuit son engagement d'amélioration énergétique et de mise en valeur des établissements scolaires avec la réhabilitation du bâtiment D de l'école Les Glaisières.



Coût : 568 092,95 € TTC

Les travaux réalisés :

- Isolation thermique par l'extérieur (ITE), permettant de renforcer les performances énergétiques du bâtiment.
- Ravalement de la façade, redonnant au bâtiment un aspect soigné et une meilleure protection des murs.

- Installation d'un faux plafond dans le préau, afin d'harmoniser l'ensemble du bâtiment et d'améliorer également son isolation.

Ces travaux combinent confort pour les élèves et les enseignants, économies d'énergie et valorisation de l'établissement scolaire.

RÉHABILITATION DES SANITAIRES



Coût : 134 934,14 € TTC



Les sanitaires de l'école des Glaisières viennent de bénéficier d'une réfection complète et d'une mise en conformité. Ces travaux concernent les sanitaires élémentaires filles, garçons et PMR, ainsi que les sanitaires maternelles. Ces travaux ont permis le remplacement des installations sanitaires, la mise aux normes d'accessibilité et d'hygiène, l'amélioration du confort et de la sécurité pour les élèves.

REFECTION DE LA CHAUSSEE ET DES TROTTOIRS RUE DU LAC MARCHAIS

La réfection des rues du Lac Marchais et du champ de l'Asile vient compléter celles précédemment réalisées rue des Carrières et des Mériens pour une plus grande sécurité des piétons et automobilistes.



Coût : 223 770,62 € TTC

REFECTION DE LA VOIRIE ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DU CHAMP DE L'ASILE

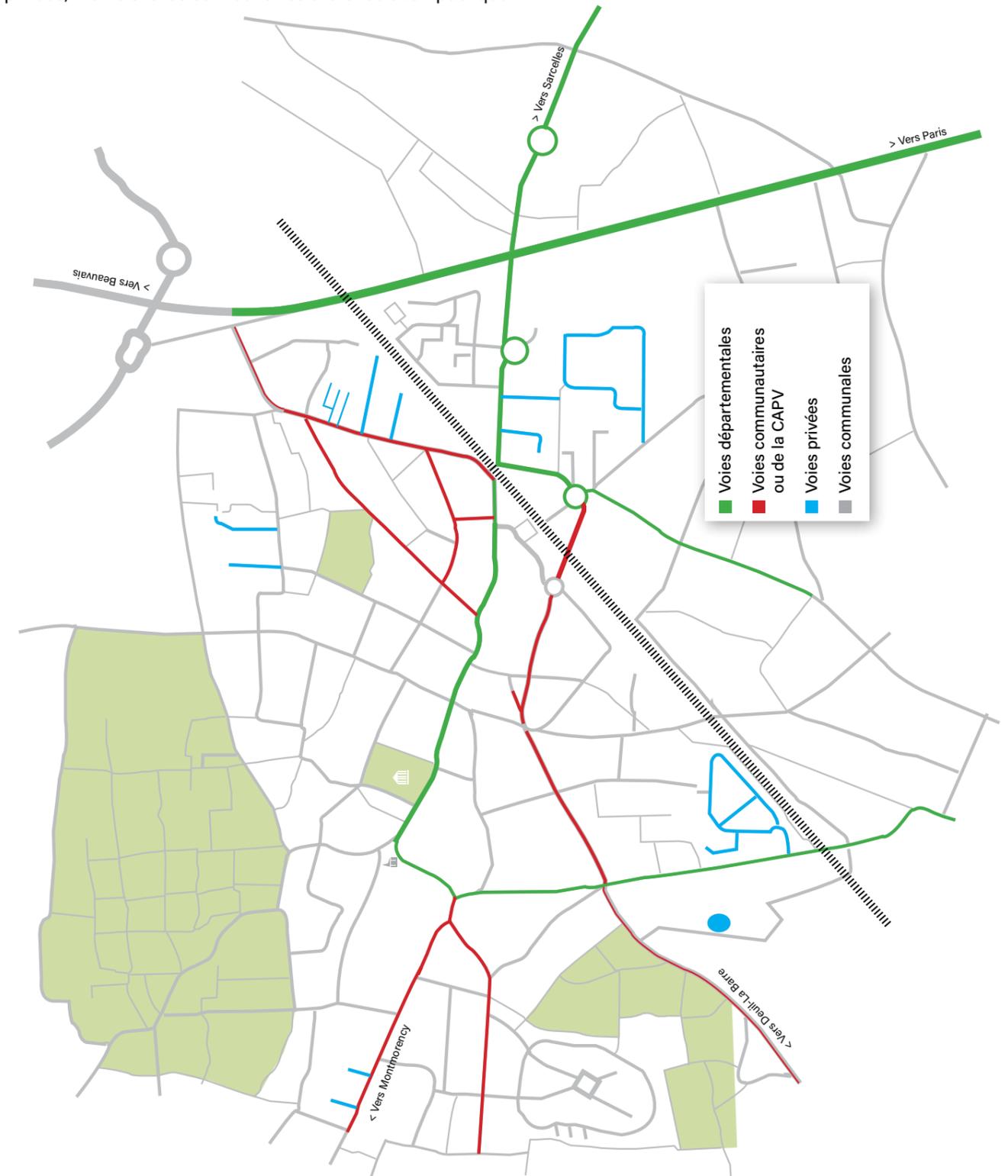


Coût : 633 779,01 € TTC

La mise sous tension de la rue du champ de l'Asile sera réalisée après l'intervention d'ENEDIS sur le réseau électrique. Viendront ensuite la dépose des poteaux électriques en béton, puis la réalisation de l'enrobé final.

RAPPEL SUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Si les dépenses d'entretien des voies communales font partie des dépenses obligatoires mises à la charge des communes, elles ne s'appliquent pas sur l'ensemble du territoire. L'entretien d'une route départementale dans la traversée d'une agglomération incombe au département, au président de l'EPCI auquel cette compétence a été transférée pour les voies d'intérêt communautaire et de la responsabilité de ses propriétaires pour l'entretien de voies privées, même si elles sont ouvertes à la circulation publique.



TRAVAUX D'ÉTÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS LA FARANDOLINE



Coût : 80 523,91 € TTC

Dans le cadre de l'amélioration continue des équipements municipaux, plusieurs interventions ont été réalisées cet été à l'accueil de loisirs *La Farandoline* : remplacement des faux plafonds dans la salle principale, les salles d'animation et la salle de

motricité. L'ajout de brises-vue sur la grille principale a été effectué ainsi que le rafraîchissement des murs du restaurant scolaire. La pose de films occultants et de films anti-UV complète l'existant. L'isolation de la toiture en zinc de l'école maternelle est achevée.

BARRIERES BAAVA POUR SECURISER LES MANIFESTATIONS

Dans le cadre du plan Vigipirate, la Ville renforce la sécurisation de ses événements par la mise en place d'un dispositif autant dissuasif qu'efficace.



Coût : 11 153 € TTC

Désormais, lors de chaque manifestation nécessitant une fermeture de voie, des barrières BAAVA (Barrières Anti-Véhicules Béliers Automatisées) seront systé-

matiquement mises en place par la Police Municipale. Ce dispositif vise à garantir la sécurité du public de manière plus efficace qu'un véhicule de fonction.

MISE EN PLACE DE CORBEILLES MULTICOLORES



Coût : 4 104,72 € TTC

La Ville de Grosly poursuit ses actions pour améliorer le cadre de vie et la propreté des espaces publics. De nouvelles corbeilles urbaines multicolores ont été installées dans les lieux de passage les plus fréquentés. Leur design aux couleurs vives (bleu, vert, jaune et violet)

attire l'œil et encourage chacun à adopter les bons gestes. Actuellement, 15 corbeilles de type *Scuderia polyéthylène 575 L* sont déjà en service. Elles seront bientôt complétées par 20 nouvelles installations pour renforcer la propreté au sein de la commune.

RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

Pour aborder la rentrée dans les meilleures conditions, le Pôle Action Educative (Service Enfance, Jeunesse, Petite Enfance, Scolaire, Guichet Unique) vous propose un petit mémo à conserver et utiliser tout au long de l'année scolaire.

> SCOLAIRE :

DIRECTION DES ÉCOLES :

- **Ecole primaire des Glaisières :**
M^{me} NATAF
Tél : 01 39 84 25 26
Courriel : 0950768u@ac-versailles.fr
- **Ecole maternelle Marie Laurencin :**
M^{me} DOS REIS
Tél : 01 39 84 25 90
Courriel : 0950538u@ac-versailles.f
- **Ecole élémentaire Alphonse Daudet :**
M^{me} DJELLOULI
Tél : 01 34 17 98 21
Courriel : 0950510n@ac-versailles.fr

LE GUICHET UNIQUE :

Service centralisé pour les familles, le Guichet Unique est le point d'accueil et d'information pour toutes les familles.

Il prend en charge :

- La gestion des dossiers d'inscription et de suivi pour la scolarité, la restauration scolaire, le périscolaire et les accueils de loisirs (les mercredis et pendant les vacances scolaires),
- Le traitement des désinscriptions et le suivi des justificatifs d'absences,
- La gestion des fiches sanitaires et des demandes spécifiques (PAI, demandes exceptionnelles, inscriptions à la présence, etc.),
- Le traitement des demandes de dérogation scolaire,
- La gestion du Portail Famille, pour faciliter toutes vos démarches en ligne.

SERVICE GUICHET UNIQUE / SCOLAIRE

- **Adresse :**
11 rue Albert Molinier, 95410 Groslay
- **Contact :**
01 39 83 33 06
- **Courriel :**
guichet.unique@mairie-groslay.fr
scolaire@mairie-groslay.f

LE PORTAIL FAMILLE :

APRÈS OBTENTION DES CODES D'ACCÈS AU GUICHET UNIQUE

Les inscriptions, désinscriptions et le règlement pour toutes les activités s'effectuent directement en ligne sur le portail famille (<http://groslay.portail-defi.net/>).

- 1) Sélectionnez d'abord l'enfant concerné par l'inscription.
 - 2) Choisissez ensuite l'activité souhaitée parmi celles proposées.
 - 3) Cliquez sur le ou les jours où des places sont disponibles, ou bien sélectionnez une période ainsi que les jours de la semaine souhaités, puis cliquez sur "Valider". N'oubliez pas ensuite de finaliser l'opération en validant votre panier.
- Chaque demande d'inscription fait l'objet d'une validation préalable. Un mail de confirmation sera envoyé après validation par nos services des demandes d'inscription et/ou de désinscription.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le portail famille

ETUDES SURVEILLÉES :

La commune organise, en partenariat avec les coordinateurs de l'Éducation nationale, des études surveillées pour les élèves, du lundi 8 septembre 2025 au vendredi 26 juin 2026, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16h30 à 18h.

L'inscription devra être réalisée directement auprès des écoles. Attention, places est limité.

TRANSPORT SCOLAIRE DES COLLÉGIENS :

Dès la rentrée scolaire 2025, la gestion des cartes Scol'R sera entièrement assurée par Île-de-France Mobilités, qui prend désormais en charge : le traitement des demandes de cartes scolaires, l'organisation des circuits de transport, le contrôle et le paiement des factures, la vérification des arrêts et de la qualité de service, la gestion des signalements d'incivilités et la coordination avec les établissements scolaires.

Les inscriptions et paiements pour obtenir la carte de transport scolaire sont à effectuer en ligne, depuis un ordinateur ou un smartphone. Contact : css95@iledefrance-mobilites.fr

> ENFANCE :

PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS (MERCREDI & VACANCES SCOLAIRES) / RESTAURATION SCOLAIRE :

Pour inscrire votre enfant, il est obligatoire de compléter la fiche sanitaire et de fournir les justificatifs de vaccination ainsi qu'une attestation d'assurance en responsabilité civile.

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi, de 7h15 à 19h.

Pause méridienne :

- Pour les enfants de la maternelle : de 11h20 à 13h20
- Pour les élémentaires : de 11h30 à 13h20

Toutes les modalités pratiques sont disponibles sur le site officiel de la Ville (<https://www.mairie-groslay.fr/>).

PETITE ENFANCE :

- Crèche privée "Les Petites Pivoines" - Gérée par la Maison Bleue, située au 8, place de la Libération. DEUX TYPES DE RÉSERVATION SONT POSSIBLES :

- Par la commune, via le service Petite Enfance
au 11, rue Albert Molinier - Contact : 01 39 84 10 51
Email : petiteenfance@mairie-groslay.fr

- Par La Maison Bleue
Directrice : M^{me} Ludivine Laupen Blemand
Contact : 01 30 10 07 96
Email : groslay1@creche-la-maison-bleue.fr

INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES SCOLAIRES :

Les réservations à l'accueil de loisirs sont à faire sur le Portail famille. Attention, les places sont limitées.

PÉRIODES DES VACANCES 2025-2026

VACANCES DE LA TOUSSAINT
20/10/25 AU 31/10/25

VACANCES DE NOËL
22/12/25 AU 02/01/2026

VACANCES D'HIVER
23/02/2026 AU 06/03/2026

VACANCES DE PRINTEMPS
20/04/2026 AU 30/04/2026

VACANCES D'ÉTÉ / JUILLET
06/07/2026 AU 31/07/2026

VACANCES D'ÉTÉ / AOÛT
03/08/2026 AU 28/08/2026

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS A 22H

LUNDI 22/09/2025 AU MERCREDI 24/09/2025

LUNDI 24/11/2025 AU MERCREDI 26/11/2025

LUNDI 26/01/2026 AU MERCREDI 28/01/2026

LUNDI 23/03/2026 AU MERCREDI 25/03/2026

LUNDI 08/06/2026 AU MERCREDI 10/06/2026

LUNDI 29/06/2026 AU MERCREDI 01/07/2026

> JEUNESSE :

L'ACTION JEUNESSE (11/17 ANS) :

Les inscriptions à l'Action Jeunesse ainsi qu'aux semaines multi-activités sont à effectuer auprès du service Animation Jeunesse.

Adresse : 11, rue Albert Molinier, 95410 Groslay
Tél. : 01 82 41 10 17 - Email : acm@mairie-groslay.fr

Le programme complet est consultable sur le site officiel de la mairie (<https://www.mairie-groslay.fr/>).

BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

La rentrée des classes s'est déroulée le 1^{er} septembre 2025. Après plus d'une semaine de fonctionnement, un premier bilan a été établi concernant les volets scolaire et périscolaire.



UN CONTEXTE SCOLAIRE EN MOUVEMENT :

Cette rentrée a été marquée par une baisse des effectifs dans les écoles, conséquence de désistements et de radiations.

La principale évolution réside dans la fermeture d'une classe élémentaire à l'école des Glaisières, décidée par le DASEN dans le cadre de la carte scolaire. Les élèves ont été répartis dans les autres sections, ce qui entraîne une hausse du nombre d'élèves par classe et suscite certaines inquiétudes des familles.

Côté enseignement, tous les postes ont été pourvus, à l'exception de la classe de CP à l'école A. Daudet qui sera assurée par un remplaçant la première semaine.

Les écoles étaient prêtes dès la rentrée : fournitures et manuels scolaires étaient disponibles pour les enseignants.

Enfin, plusieurs travaux d'amélioration ont été réalisés dans les trois écoles, bien que certains restent encore à finaliser.

POINTS FORTS :

- Une bonne coordination entre les écoles et le Pôle Action Educative.
- Une forte implication des enseignants et animateurs.
- Une relation constructive avec les familles, accompagnées dans leurs démarches et régulièrement informées via les supports de communication municipaux (site internet, accueils, mailings).

UN PERISCOLAIRE DYNAMIQUE ET REACTIF :

L'organisation périscolaire a démarré dans de bonnes conditions. Les dispositifs d'accueil du matin, du midi et du soir fonctionnent correctement. La fréquentation est particulièrement élevée à La Farandoline, notamment le soir, les mardis et jeudis et le mercredi. La restauration scolaire a débuté sans difficulté.

Du côté administratif, la gestion des inscriptions a nécessité une certaine souplesse : plusieurs dossiers ou demandes de modification sont parvenus tardivement. Une tolérance a été appliquée pour permettre aux familles retardataires de régulariser leur situation.

Sur le plan des équipes, un animateur a rejoint le service scolaire en tant qu'ATSEM. Son absence a été immédiatement compensée, permettant d'assurer la continuité. L'équipe compte désormais 15 animateurs à temps complet et un animateur à 25 heures, avec un nouveau recrutement prévu dès le 1^{er} octobre.

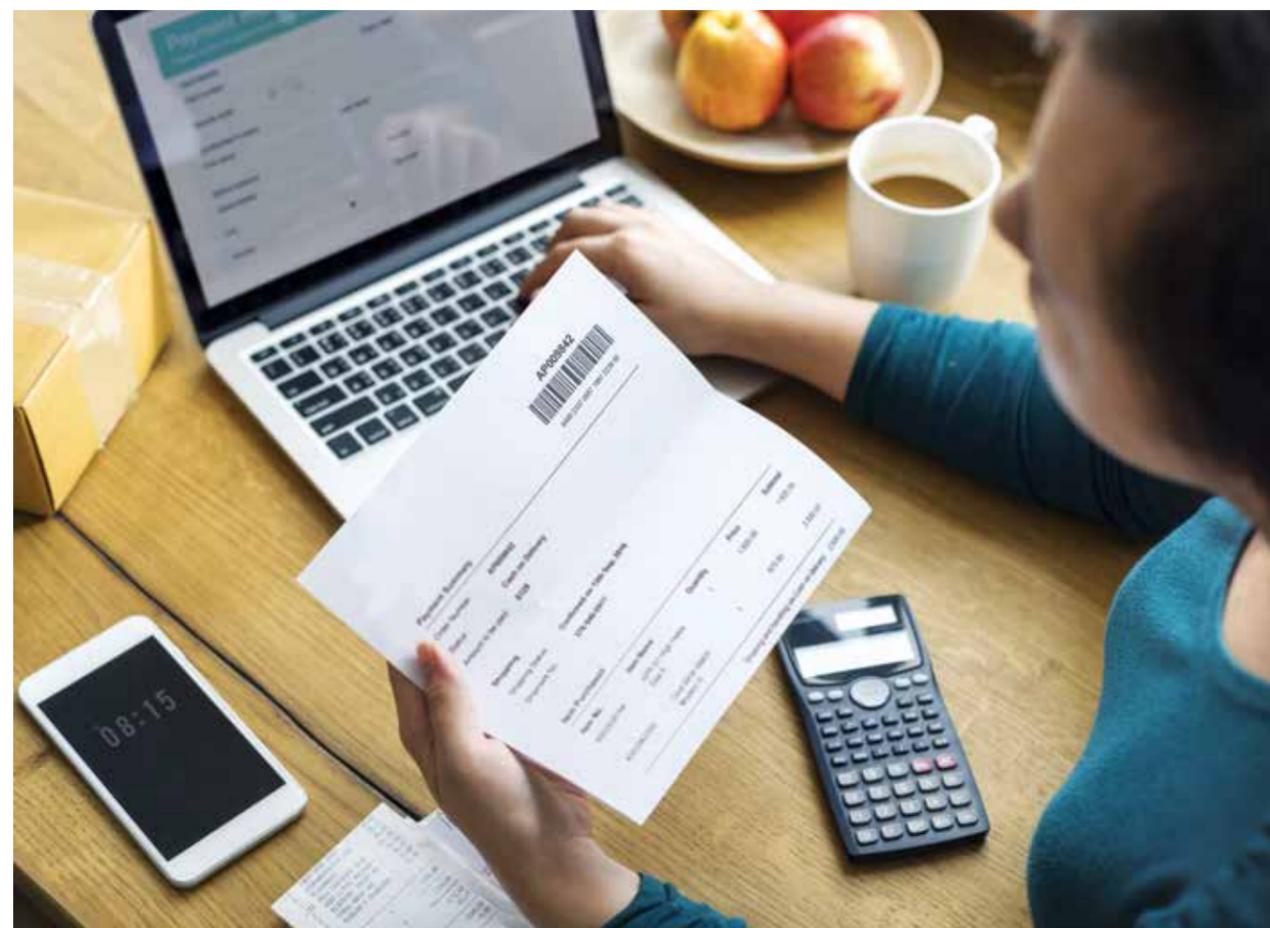
Les taux d'encadrement sont respectés, et les accueils disposent du matériel nécessaire pour lancer les projets pédagogiques.

POINTS DE VIGILANCE :

- La fermeture de classe aux Glaisières entraîne un alourdissement des effectifs par classe. Les nouvelles inscriptions seront prioritairement orientées vers l'école Alphonse Daudet.
- La finalisation des travaux engagés dans les écoles doit se poursuivre.

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE, UN MOYEN DE PAIEMENT SIMPLE ET SÉCURISÉ

À compter de la rentrée scolaire 2025-2026, la Ville de Groslay vous propose un nouveau mode de règlement pour les factures liées à la restauration scolaire, aux activités périscolaires et extrascolaires, ainsi qu'à l'accueil jeunesse pendant les vacances.



UNE DEMARCHE POUR FACILITER LA VIE DES FAMILLES

Ce dispositif vise à simplifier les démarches administratives et à offrir un service plus fluide et moderne. Le prélèvement automatique permet d'être débité, chaque mois à date fixe, du montant exact dû. Les familles continueront toutefois à recevoir leurs factures à titre informatif.

UN SERVICE LIBRE

L'inscription est libre et peut être interrompue à tout moment, sur simple demande. Ce mode de paiement permet de gagner en sérénité tout en évitant les oublis ou les retards de règlement.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour bénéficier du prélèvement automatique, il suffit de remplir un mandat SEPA, disponible sur le site de la mairie en format PDF ou Word, et de le transmettre, accompagné d'un RIB.

Deux options pour transmettre le dossier :

- Au service comptabilité : 01 34 28 39 66
- Par mail : regiemultiservice@mairie-groslay.fr

UN ACCOMPAGNEMENT DISPONIBLE

Les agents du service comptabilité de la Direction financière se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

MANGER MIEUX, GASPILLER MOINS

En dépit du travail quotidien de sensibilisation mené auprès des enfants par les ATSEMS, les animateurs et les agents de restauration, le gaspillage alimentaire persiste dans nos restaurants scolaires et ce malgré la qualité des menus proposés.



Sur cette constatation, une étude a été réalisée par la Mairie, l'entreprise de restauration ELIOR et les employés de la commune du 24 au 28 mars 2025, pour les maternelles "Les Glaisières" et "Marie Laurencin", ainsi que dans les écoles élémentaires "Les Glaisières" et "Alphonse Daudet". A l'issue de cette étude, la société Elior en a présenté le bilan suite à son analyse des données collectées.

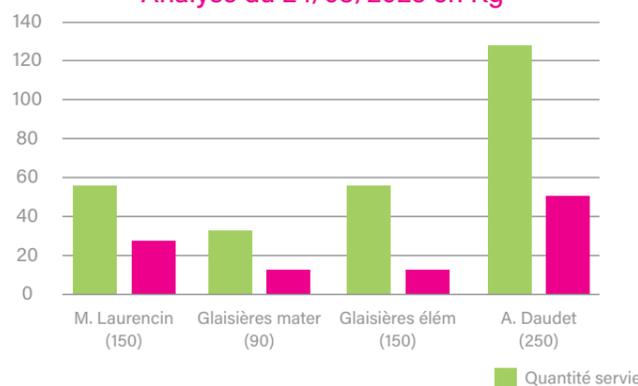
Supérieure à la moyenne nationale de gaspillage alimentaire équivalente à 72 g/jour et par élève, la ville de Groslay affiche un résultat de 133 g pour les mêmes conditions.

Ce gaspillage provient principalement de légumes qui ne semblent pas faire partie des préférences alimentaires de nos jeunes convives.

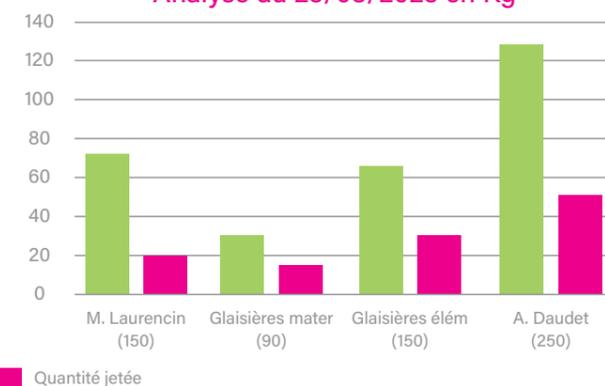
Face à ces résultats, la représentante d'Elior a proposé plusieurs leviers d'actions susceptibles de limiter ce gaspillage :

1. Réduire de 10 % la quantité de légumes cuits,
2. Surveiller la consommation de pain (1 portion par enfant et la possibilité de se resservir si le plateau est terminé),
3. Réduire de 40 % la quantité de sauces.

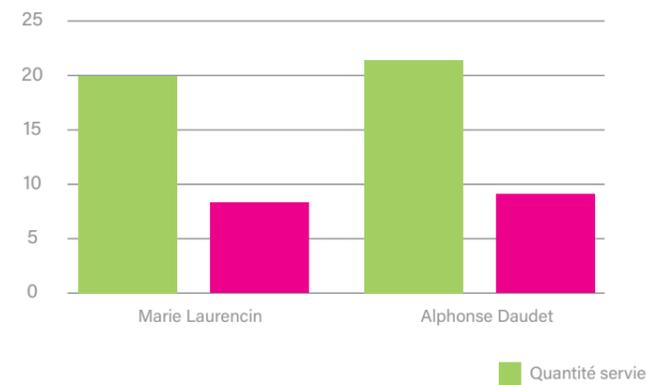
> Analyse du 24/03/2025 en Kg



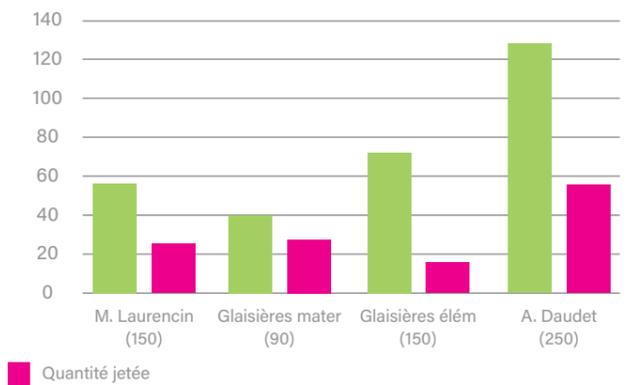
> Analyse du 25/03/2025 en Kg



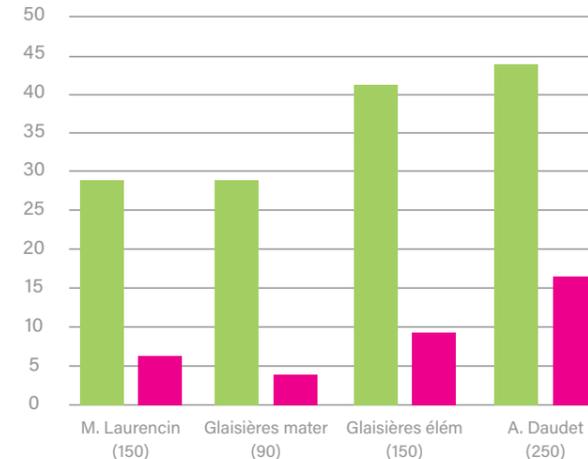
> Analyse du 26/03/2025 en Kg



> Analyse du 27/03/2025 en Kg



> Analyse du 28/03/2025 en Kg



Chaque jour, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) accompagnent les enfants dans le bon déroulement de leurs repas. Elles encouragent les plus récalcitrants à s'alimenter suffisamment, veillent à resservir ceux qui le demandent et les stimulent dans la découverte de nouveaux goûts.

ANIMATION FRUITS A NOYAU

DÉVELOPPER LES GOÛTS & LES SAVOIRS

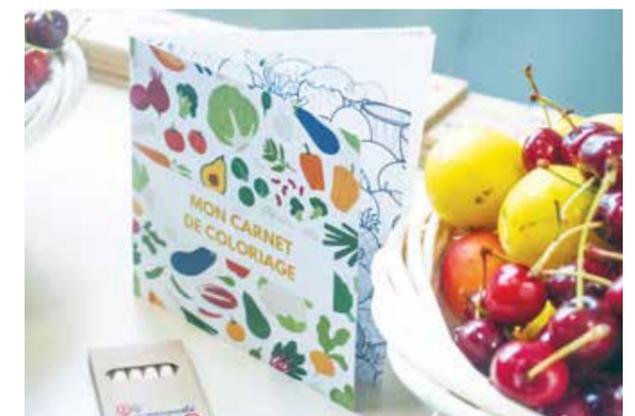
Les 26 et 27 juin dernier, notre prestataire de restauration scolaire ELIOR, en partenariat avec son fournisseur Mandar, a offert à la commune une animation ludique autour des fruits à noyaux, spécialement dédiée aux élèves des écoles élémentaires.

Pêches, nectarines, abricots, prunes jaunes, cerises... un véritable festival de saveurs pour éveiller les papilles des enfants, avec 30 kg de fruits offerts par Mandar !

La première animation s'est déroulée jeudi dernier à l'école Alphonse Daudet, suivie d'une seconde le lendemain à l'école des Glaisières.

Les enfants ont pu déguster les fruits proposés, puis tester leurs connaissances avec un quiz sur les fruits et légumes.

À la clé : un coloriage et des crayons de couleur à remporter !



ATELIER SCIENTIFIQUE AUX GLAISIERES

Le 28 avril 2025, la salle des fêtes de Groslay a accueilli un nouvel atelier scientifique, animé par Monsieur le Maire, auprès des élèves de CM1 et CM2 de l'école Les Glaisières.



Après une première session en novembre à l'école Alphonse Daudet, c'était au tour des élèves de l'école des Glaisières de participer à un atelier scientifique consacré aux matériaux. Minéraux, métaux, plastiques... les enfants ont découvert



les propriétés et les usages de ces matériaux dans la vie quotidienne. Animé par M. le Maire, passionné de sciences, l'atelier a suscité un vif intérêt. Les élèves ont participé activement en posant de nombreuses questions.

QUAND L'ÉCOLE DÉCOLLE

Les 5 et 6 mai dernier, les élèves de l'école des Glaisières ont bénéficié d'une expérience immersive grâce à l'installation d'un planétarium éphémère dans la salle Jack Pichery.



M. Sanz, passionné de science et d'astronomie, a animé ces séances. Il est d'ailleurs un intervenant régulier de la Fête de la Science à Groslay.



Présent sur place, M. le Maire a salué cette initiative et échangé avec l'intervenant, soulignant l'importance de ces dispositifs éducatifs pour éveiller la curiosité scientifique dès le plus jeune âge.

VACANCES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS : LE PLEIN DE SUPER !

Comme les ados, les plus jeunes ont également profité d'un programme bien remplis tout au long des vacances d'été.



- Jardin pédagogique -



- Jardin pédagogique -



- Jardin pédagogique -



- Plage de L'Isle Adam -



- Mini-golf immersif -



- Lumigny safari réserve -



- Lumigny safari réserve -



- Lumigny safari réserve -



- Structures gonflables -



- Structures gonflables -

UN ÉTÉ RICHE EN ACTIVITÉS POUR LES ADOS

Un séjour inoubliable sous le soleil du Sud. Nos Ados ont plongé dans l'ambiance avec une journée à Aqualand, pour enchaîner ensuite avec un programme riche en aventures, rires et découvertes.



DES ACTIVITÉS LUDIQUES AU SERVICE DE L'APPRENTISSAGE

Le service Action Jeunesse s'adresse aux jeunes de 11 ans à 17 ans, en leur proposant tout au long de l'année un programme riche en activités éducatives, culturelles et de loisirs, dans un cadre bienveillant et stimulant.

Toutes les actions mises en place poursuivent un objectif pédagogique, qu'il s'agisse de développer l'autonomie, l'esprit critique, la créativité ou encore le vivre-ensemble. Ateliers, projets collectifs, rencontres et sorties sont pensés pour favoriser l'épanouissement personnel et social des participants.

PARMI LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE FIGURENT :

- Un séjour annuel, véritable temps fort d'apprentissage en immersion, mêlant découverte, aventure et vie en groupe.
- Des veillées thématiques pour vivre des expériences uniques et renforcer la cohésion entre jeunes.
- Des ateliers en partenariat avec la médiathèque, autour du livre, du numérique ou encore de l'expression artistique.
- Des projets numériques et scientifiques.

- Des sorties culturelles et de loisirs, pour s'ouvrir au monde et développer sa curiosité : musées, spectacles, expositions, sports, etc.

DES ATELIERS ET SORTIES EN COMPLÉMENT :

Même si les contenus spécifiques comme les veillées ou ateliers avec la médiathèque ne sont pas explicitement détaillés en ligne, les orientations du service montrent une approche très coopérative et diversifiée (culturelle, sportive, éducative).

Les projets à venir s'inscrivent pleinement dans cette dynamique et poursuivent les mêmes objectifs pédagogiques que les années précédentes.

Gageons qu'ils connaîtront le même enthousiasme et les mêmes succès, en continuant d'offrir aux jeunes des expériences enrichissantes, formatrices et mémorables.

L'EAJ - ESPACE ACTION JEUNESSE

C'est un lieu de rencontre, d'échange et d'émulation collective.

Un cadre professionnel, stimulant et bienveillant pour grandir, apprendre et se construire.

Un accès aux jeux collectifs (baby-foot), écoute musicale, détente, navigation Internet.

Un accompagnement dans la conception et la réalisation de projets culturels, citoyens, artistiques...

Un fonctionnement organisé et accessible

OÙ :

AL'GÉKO

5, allée de la Pommeraie

Tel. : 01 82 41 01 97 ou 07 72 14 35 48

QUAND :

- **Durant les vacances scolaires :** de 10h à 18h (uniquement sur inscription à la semaine)

- **Hors vacances scolaires :**

Mercredi : 14h-19h

L'adhésion annuelle inclut :

- Un accès tous les mercredis après-midi
- L'inscription prioritaire aux semaines multi-activités et le séjour.

- **Fermeture :**

Au mois d'Aout et aux vacances de Noël

TARIFS D'ADHÉSION À L'EAJ :

Le tarif est de 28.70€ par jeune Groslaysien et 39.96€ par jeune "hors Commune".

ACTIVITÉS ET INSCRIPTIONS :

Les inscriptions à l'Action Jeunesse ainsi qu'aux semaines multi-activités sont à effectuer auprès du service Animation Jeunesse.

Adresse : 11, rue Albert Molinier

Tél. : 01 82 41 10 17

Email : acm@mairie-groslay.fr

TOUTES LES MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA VILLE : [HTTPS://WWW.MAIRIE-GROSLAY.FR](https://www.mairie-groslay.fr)

UNE RENTRÉE CULTURELLE RÉUSSIE AVEC LA MÉDIATHÈQUE

Fidèle à ses missions de service public dans la diffusion de la culture, de l'éducation et de l'information avec un souci d'égalité d'accès, la Médiathèque de Groslay vous accompagne dans vos envies pour une année épanouie et pleine de surprises.

- DES LIVRES & REVUES,
- DES LISEUSES NUMÉRIQUES,
- DES DOCUMENTAIRES,
- DES LIVRES EN GROS CARACTÈRES,
- DES CD, DVD ET DES LECTEURS DE DVD,
- DES BANDES DESSINÉES ET DES MANGAS JEUNESSE ADO & ADULTE,
- DES JEUX VIDÉO & JEUX DE SOCIÉTÉ POUR JOUER SUR PLACE,
- UNE PS5, UNE SWITCH, UN FLIPPER NUMÉRIQUE, & UNE BORNE D'ARCADE.
- UNE SÉLECTION THÉMATIQUE D'OUVRAGES, RÉGULIÈRE SELON L'ACTUALITÉ,

> DES SECTEURS DÉDIÉS :

Espace Adulte 95m², réservés aux romans Adulte : nouveautés littéraires, romans policiers, romans du terroir, New et Dark Romance, science-fiction, biographies, poésie, contes, théâtre, mangas, bandes dessinées, livres en gros caractères.

Coin ADO 15m², dédiés aux romans Mangas ADO, magazines. Canapé et pouf pour se poser.

Espace Multimédia

10 postes informatiques pour les 10 ans et +, dont 2 postes gaming. Des DVD adulte, jeunesse et documentaire, des CD.

Espace jeunesse 4/12 ans

92m², dédiés aux premières lectures, albums, contes, revues, mangas et bandes dessinées, romans, livres pour les "DYS", livres jeux.

Espace petite enfance 0/3 ans

24m², aménagés au sol de plusieurs tatamis et d'un parcours de motricité, Livres en tissus, jeux d'éveil, livres en plastique, accueil des enfants accompagnés de leurs parents aux horaires habituels, accueil des assistantes maternelles et des crèches mercredis matin, accueil des Maternelles tous les jeudis matin, lecture de contes par les bibliothécaires.

Espace gaming

Possibilité de jouer à la PS5, à la switch, à la borne d'arcade, au flipper numérique et ce, dès 10 ans, aux horaires d'ouverture de la médiathèque. Emprunts de jeux vidéo (Jeux Switch, PS4, PS5, WII).

Espace Documentaires

Petits docs, documentaires jeunesse et adulte.

Espace BD adultes

Un grand choix de BD adulte ainsi qu'un meuble nouveautés et coups de cœur.

Salle silencieuse

24m² dédiés à toute personne souhaitant travailler ou lire au calme.



un accès Wi Fi gratuit sur l'ensemble de la médiathèque

> & AUSSI...

> DES ANIMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

Contes, apéro-jeux, Scrabble, Animations familiales, expositions, atelier informatique, tournois de jeux vidéo.

> SUR LE SITE INTERNET PLAINEVALLEE-BIBLIO.FR :

La possibilité d'emprunter livres, CD, DVD dans le catalogue de toutes les bibliothèques de la CAPV.

- Des livres numériques et audio.
- 5 films anciens ou récents par mois en streaming.
- Des revues, magazines et des BD à lire en ligne (Presse, loisirs...)
- Des formations numériques (Vie Professionnelle, Loisirs, Jeunesse, Bien être, Langues)
- Des formations Jeunesse (Aide aux devoirs, Arts créatifs, Jeux & Gaming)

> SUR LE SITE INTERNET REVODOC.VALDOISE.FR :

La possibilité d'emprunter livres, CD, DVD dans le catalogue de toutes les bibliothèques du Val-d'Oise dès lors que le document n'est pas dans une des structures du réseau.

DES CANAPÉS ET POUFS POUR SE POSER, DISCUTER, APPRENDRE...
DES CONSEILS ET DE LA BONNE HUMEUR !

EXTENSION JARDIN PÉDAGOGIQUE

En prolongement du jardin pédagogique de la rue des Ouches, un grand nombre de plantations a été effectué dans le jardin des Glaisières, autour du terrain de tennis, au Parc de la Mairie, ainsi qu'au Parc de la Coque. Ce sont plus de 1000 arbres, arbustes, plantes fruitières et d'ornement, répartis désormais dans toute la ville à des fins pédagogiques, décoratives et alimentaires.



RÉSULTATS DU CONCOURS MAISONS ET BALCONS FLEURIS 2025

La Ville est heureuse d'annoncer les gagnants de l'édition 2025 du Concours Maisons et Balcons Fleuris.



La cérémonie de remise des prix du Concours Maisons et Balcons Fleuris 2025, qui s'est tenue mardi 9 septembre à la Salle des Fêtes, a réuni les gagnants autour d'un cocktail convivial, afin de les féliciter pour leur participation au fleurissement de la ville, pour l'harmonie de leurs compositions et la diversité de leurs plantations.

Classement des gagnants et récompenses attribuées :

- 1^{er} prix : M. Teillet - Un bon d'achat d'une valeur de 40 € chez Jardiland, une box découverte de 35 € (Epicerie fine italienne A Terra Nostra) et 25 € du comité des fêtes.
- 2^e prix : M^{me} Hermabessière - Un bon d'achat d'une valeur de 60 € chez Jardiland et 30 € du comité des fêtes.
- 3^e prix : M^{me} Rohrbach - Un bon d'achat d'une valeur de 20 € chez Jardiland et 40 € du comité des fêtes.
- 4^e prix : M^{me} Montigon - 50 € du Comité des fêtes.

Le comité des fêtes a également offert une bouteille de crémant à tous les gagnants.

Félicitations à tous pour avoir contribué à l'embellissement de notre ville !

Un grand merci également à Jardiland et à A Terra Nostra pour leurs généreux cadeaux.

DE NOUVELLES FLEURS DANS LES RUES



Des jardinières suspendues aux lampadaires viennent embellir la commune. Ces compositions florales



apportent une touche colorée et végétale au cadre de vie des habitants.



- > 8 MAI 1945
- > COMMÉMORATION GUERRE D'ALGÉRIE
- > FETE DE LA NATURE
- > KERMESSE

- > FESTIVITÉS DE PAQUES
- > FETE DE LA MUSIQUE
- > BAR EPHEMERE
- > FEU D'ARTIFICE



DES MOMENTS CONVIVIAUX TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville propose des ateliers, des sorties et des activités variées. Ces rendez-vous sont l'occasion de partager des moments conviviaux, de renforcer le lien social et de lutter contre l'isolement.



ATELIER BIEN-ETRE ET RELAXATION



SORTIE ZOO SAFARI DE THOIRY



DEJEUNER-CROISIERE A AMIENS



PIQUE-NIQUE AU PARC BELLE ALLIANCE

ANTICIPER POUR MIEUX TRANSMETTRE

La Ville, en partenariat avec l'office notarial de Groslay, a organisé une réunion publique consacrée à un sujet essentiel : *Transmettre de son vivant ou par décès : quelles solutions pour une fiscalité optimisée et un règlement successoral apaisé ?*



Cette rencontre a permis aux participants d'obtenir des conseils pour mieux anticiper la transmission de leur



patrimoine et aborder les démarches notariales avec un avis éclairé et une plus grande sérénité.

RAPPEL DE L'AIDE AUX SENIORS

LE MINIBUS RÉSERVÉ AUX SENIORS

Chaque mardi matin, le CCAS met à disposition des seniors Groslaysiens, un mini-bus pour les aider à faire leurs courses. Pour bénéficier de cette prestation gratuite, ils doivent s'inscrire au 01 34 28 68 63.

UN SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE

La téléassistance permet à une personne âgée d'obtenir rapidement de l'aide ou l'intervention des secours 24h/24 depuis son domicile, quel que soit le problème rencontré, en pressant le bouton d'une télécommande qu'elle porte sur elle.

Téléchargez le formulaire de souscription via le lien <https://www.senior.valdoise.fr/1082-la-teleassistance.htm>

LA MUTUELLE COMMUNALE ACCESSIBLE À TOUS

Accessible sans conditions d'âge ou de ressources. Elle s'adresse à tous les habitants de la commune, et tout particulièrement à ceux qui rencontrent des difficultés d'accès aux soins.

Trois formules de garanties sont proposées, avec 4 options au choix, dont 3 responsables intégrant le dispositif 100% santé (optique, dentaire, audiology...).

Les tarifs sont les suivants :

- 15,99 € / mois pour les moins de 25 ans
- 27,96 € / mois pour les moins de 60 ans
- 33,31 € / mois pour les plus de 60 ans

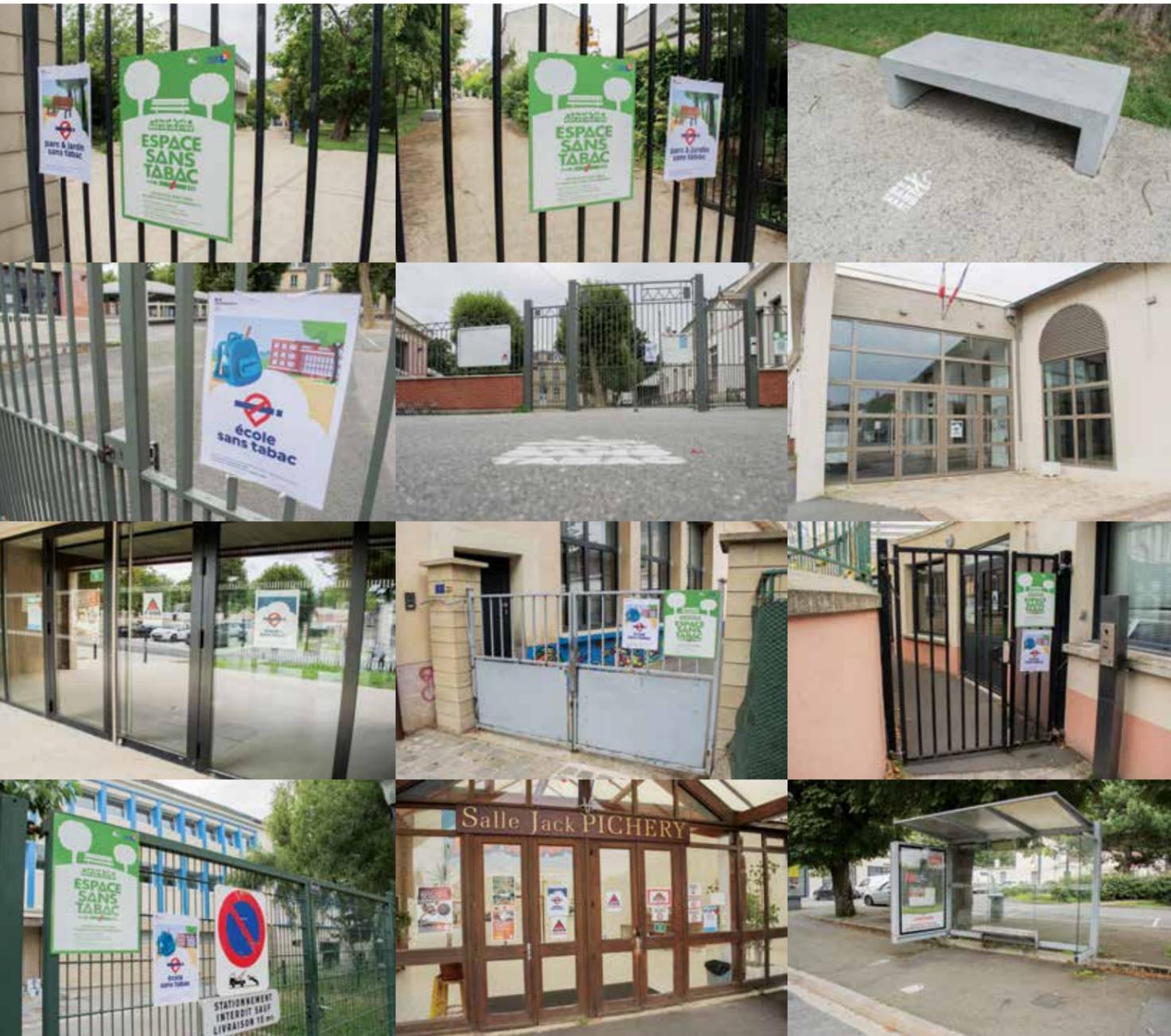
Un conseiller est à votre disposition pour étudier votre situation et vous aider à choisir la formule la plus adaptée à vos besoins. Implantée à Groslay, 100% Val-d'Oisienne, cette mutuelle est née d'un engagement local en faveur de l'accès à la santé pour tous.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter La Prévoyance Mutualiste :

- Par téléphone au 01 39 83 40 60
- Par mail à l'adresse accueil@pmif.fr
- En agence : 26, rue du Général Leclerc.

ESPACES SANS TABAC

Depuis le 1^{er} juillet, un décret vient encadrer l'interdiction de fumer dans plusieurs lieux publics extérieurs fréquentés par les jeunes, conformément aux annonces de la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.



LES LIEUX CONCERNÉS SERONT NOTAMMENT :

- les parcs et jardins publics,
- les zones affectées à l'attente des voyageurs ;
- les espaces non couverts des bibliothèques et équipements sportifs, pendant les heures d'ouverture,
- les abords immédiats des établissements scolaires, des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs, des bibliothèques et

équipements sportifs, à compter de la publication de l'arrêté qui viendra préciser que le périmètre doit être d'au moins 10 mètres. Ces lieux deviendront juridiquement des espaces sans tabac, comme les lieux clos recevant du public.

Le décret prévoit que toute infraction à cette règle pourra être sanctionnée par une contravention de 4^e classe, soit une amende forfaitaire de 135 €, pouvant aller jusqu'à 750 €.

RAPPORT S.E.D.I.F : QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE À GROSLAY

- Température de l'eau (< 25) : 20,9°
- Ph (> 6,5 < 9) : 7,7
- Caractéristiques organoleptiques :
 - Couleur : 0
 - Odeur : 0
 - Saveur : 0
- Turbidité néphélométrique (< 2) : < 0,19 NFU.
- Aluminium (< 200) : < 10 µg/l.
- Ammonium en NH4 (< 0,10) : < 0,05 mg/l
- Paramètres microbiologiques :
 - Bact. aér. revivifiables à 22° - 68h : 0 n/ml
 - Bact. aér. revivifiables à 36° - 44h : 1 n/ml
 - Bactéries coliformes : 0 n/100ml
 - Bact. et spores sulfito-rédu./ml : 0 n/100ml
 - Entérocoques : 0 n/100ml
 - Escherichia coli : 0 n/100ml.

> AVIS SANITAIRE GLOBAL :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

COLLECTES DES DÉCHETS



PAVILLONS

A sortir le dimanche soir 18h
(du 15/03 au 29/11)



A sortir le 1^{er} lundi matin du mois avant 16h



A sortir le mercredi soir 18h



A sortir le 3^e mardi soir du mois 19h



COLLECTIFS

A sortir le dimanche soir et le jeudi soir 18h



A sortir le mercredi soir 18h



A sortir le 1^{er} lundi du mois avant 16h



A sortir le 3^e mardi soir du mois 19h



> Rappel : il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue. De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par la Mairie (jour, horaires, tri). Dans les 2 cas, ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende de 135 €. > En savoir + : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31963

PRODUITS TOXIQUES ET POLLUANTS :

Collecte une fois par trimestre
Place du Marché de 9h à 13h
18 octobre et 29 novembre
(huile de vidange, batteries, néons, produits phytosanitaires, solvants, pots de peinture).
Réservé aux particuliers : sur présentation d'une pièce d'identité et d'une attestation de domicile.

MÉDICAMENTS :

Rapportez-les chez votre pharmacien.

PILES :

Dépôt dans les grandes surfaces ou les magasins spécialisés dans la vente d'appareils ménagers, photographes, etc.

NE PAS METTRE AUX ENCOMBRANTS :

- les gravats qui doivent être amenés en déchetterie,
- les déchets verts (herbe tondue, branchages ...) font l'objet d'une collecte spécifique ou doivent être déposés en déchetterie,
- les pneus usagés doivent être repris gratuitement par votre garagiste,
- les bouteilles de gaz doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remise à un point de collecte,
- les véhicules à moteur (carcasse de voiture) doivent être confiés à un professionnel agréé pour traiter les véhicules hors d'usage,
- les pots de peinture et autres déchets dangereux sont à apporter soit en déchetterie, soit lors de la collecte du camion Démétox,
- les palettes de bois,
- les textiles sont à apporter dans les bornes dédiées.

DEUX DÉCHÈTERIES SONT À VOTRE DISPOSITION :

- A Sarcelles
en possession d'une carte d'accès à commander auprès du Syndicat Emeraude.
- Au Plessis Bouchard
12, rue Marcel Dassault
en possession d'un justificatif de domicile

AIDEZ-NOUS
À GARDER
NOTRE VILLE
PROPRE



SYNDICAT EMERAUDE :

172, chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard

Contact :

Tél. : 01 34 11 92 92

Courriel :

contact@syndicat-emeraude.com
www.syndicat-emeraude.com

— Nous adressons aux mariés tous nos vœux de bonheur pour leur union —

• Ora Marciano et Allan Ayache
célébré le 10 juillet 2025

• Sandra Yilmaz et Christian Zeren
célébré le 13 juillet 2025

• Marine Zouari et Hugo Cardoso
célébré le 12 juillet 2025

• Imene Sbaa et Djamel Mallek
célébré le 26 juillet 2025

• Carine Pacary et Benoît Merceron
célébré le 12 juillet 2025

• Safidinay Paretha Ravaoavy et Xavier Janneteau
célébré le 23 août 2025

— Nous adressons aux heureux parents toutes nos félicitations
et aux bébés tous nos vœux de bienvenue —

• Rose Le Moal
née le 16 août 2025

> RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : ATTENTION AUX DÉMARCHAGES FRAUDULEUX



Depuis plusieurs semaines, de nombreux Valdoisiens reçoivent des e-mails ou des appels de la part d'entreprises prétendant agir au titre du dispositif "Val-d'Oise Renov". Certaines de ces entreprises vont même jusqu'à utiliser le logo officiel du Val d'Oise.

Voici le type de messages que vous pouvez recevoir lors de ces démarchages : "Dans le cadre de notre opération Val d'Oise Renov, nous passerons dans toutes les communes. Durant cette période, vous pouvez réserver une visite gratuite avec un technicien pour les thématiques suivantes : l'installation de panneaux

solaires photovoltaïques ou thermiques, l'isolation des murs, l'isolation des combles, l'installation d'une pompe à chaleur".

En aucun cas le Département n'est à l'origine de cette démarche, il ne soutient pas ces entreprises et ne les recommande pas. Les seuls organismes habilités à accompagner et conseiller gratuitement les Valdoisiens sur leurs projets, dans le cadre de "Val d'Oise Renov", sont :

- L'Adil 95
- Mouvement SOLIHA
- Le Parc naturel régional du Vexin français

Le Département a engagé des poursuites judiciaires auprès du procureur de la République pour ces faits.

— BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCES & SERVICES : —



SARL A. RIFFAUT
Electricité, qualité de l'air
• Adresse : 96 rue Général Leclerc
• Tél. : 01 47 39 76 16



FIT FIGHT ACADEMY
Sports de combat / Musculation / Bien être
• Adresse : 26, rue Carnot
• Tél. : 06 10 51 57 41

AGIR ENSEMBLE POUR GROSLAY :

L'été nous a montré le ton de la future campagne électorale. Plutôt que proposer un programme et des actions concrètes, l'opposition de gauche, qui désormais se dit sans étiquette pour mieux vous tromper, ne cesse d'opérer des attaques en tous genre contre le Maire. Deux sujets ont paru attirer particulièrement leur attention.

Tout d'abord, le supplément du Groslysiens avec le bilan des actions menées pendant notre mandat a été la cible de leurs attaques. Evidemment, ne pouvant pas nier la réalité des actions présentées, M. Jeffroy et ses acolytes de la gauche de tous horizons ont crié au scandale. Nous leur rappelons qu'informer les citoyens des réalisations de la commune est un devoir du Maire qui se doit d'expliquer comment l'argent des contribuables a été dépensé et, en effet, tous les Maires le font. Ironie du sort, ces attaques ont contribué à attirer l'attention des lecteurs, et en particulier de ceux qui payent les impôts, vers le supplément. La démocratie c'est aussi gérer les affaires de la commune comme les électeurs se sont exprimés dans les urnes et leur rendre des comptes, pas faire le contraire comme le souhaite l'opposition.

Le deuxième sujet qui a beaucoup irrité la gauche est la gestion des listes électorales. Là encore ils font semblant d'ignorer que la gestion des listes électorales est un devoir du Maire. A l'approche de chaque échéance électorale on se doit de faire une analyse des listes et assurer qu'elles soient à jour. Démocratie signifie assurer que ceux qui votent dans une ville sont ceux qui en ont le droit. On comprend bien que cela puisse déplaire à certains. Au passage, ce travail de nettoyage a permis de découvrir que certains candidats espéraient garder sur la liste électorale de Grosly leurs enfants qui avaient pourtant quitté la ville depuis un bon moment. Enfin, il y a aussi les tracts où M. Jeffroy s'attribue des mérites de choses qu'il n'a pas réalisées et omet de vous dire la vérité sur ses projets parce qu'il a compris que vous duper quand on est à gauche dans une ville plutôt à droite était un moyen d'arriver à ses fins.

Vive la Démocratie, M. Jeffroy, la vraie, pas la vôtre..

UNIS POUR GROSLAY :

Sur ce mandat, nous avons été témoins d'une ambiance délétère et agressive de la part du maire relative à sa gestion de la ville. De façon arbitraire, il a favorisé la sécurité à l'excès au détriment des autres thématiques. Ce sujet reste délicat pour chacun, mais n'a pas été abordé de manière consensuelle avec tous les élus et tous ses concitoyens. On peut douter des résultats malgré les moyens alloués ! Nous n'avons pas vu d'évolution de la ville dans son ensemble pour tous sur ce mandat. Au-delà des parutions avec de belles images, on peut exprimer des critiques fondées sur l'ensemble des attentes de la ville. L'éducation, l'urbanisme, l'environnement, la jeunesse, la vie associative, l'entretien du patrimoine, la communication et la relation avec les Groslysiens sont à retravailler avec tous les acteurs et entités de ces sujets qui font vivre une ville.

Nous avons œuvré avec tous les élus de la minorité pour faire des propositions concertées à la majorité. Cela dans un esprit non partisan et sans aucune ambition politique. Nous avons toujours été ouverts et prêts à accompagner tous les acteurs associatifs et citoyens, quand cela nous était permis.

À chaque Conseil municipal, nous étions tous unanimes pour refuser la gestion autoritaire et arbitraire imposée par notre maire. Oui, GROSLAY a besoin d'une nouvelle perspective pour redonner à notre ville toute sa dimension d'une petite ville sereine où il fait bon vivre. Les habitants de Grosly sont exaspérés par les images négatives qui ont été diffusées depuis le début de ce mandat ; des attaques personnelles sur les réseaux sociaux, accompagnées de la morosité qui règne dans notre ville. Tout comme nos villes voisines, nous sommes tous en mesure de relever ensemble les défis actuels : transition écologique, développement économique local, qualité de vie, sécurité, mobilité durable, inclusion sociale.

Tout cela peut se dérouler dans le calme et la sérénité, sans mettre en avant des ambitions personnelles.

En cette rentrée, soyons prêts et engagés pour affronter l'avenir de notre ville.

GROSLAY TERRE D'AVENIR :

LE MAIRE N'AIME PAS LA DEMOCRATIE

A l'approche des élections municipales de mars 2026, le maire utilise tous les moyens pour influencer le scrutin. Curieuse vision de la démocratie !

Empêcher l'expression politique. Les panneaux d'affichage destinés à la libre expression ont été retirés : rue Gambetta, rue du Bel Air, chemin des Rouillons. Mi-juillet, nous avons écrit au maire pour demander leur remise en place. Il nous a répondu que deux panneaux ont été réinstallés chemin de la haie barde et ruelle de la Saussaye, emplacements choisis « pour garantir une accessibilité optimale et une bonne visibilité ». En réalité, ces emplacements vont réduire la visibilité de l'affichage politique à la veille des élections municipales. Pire, aucun panneau n'a été réinstallé sur ces emplacements. Quel mépris de la démocratie !

Priver de vote certains Groslysiens. Cet été, des Groslysiens ont reçu une lettre leur annonçant qu'en absence de contestation sous 15 jours, ils seraient radiés des listes électorales. Le problème, c'est que beaucoup de ces courriers sont arrivés pendant les congés. Comment répondre dans ces conditions ? Nous avons exigé de consulter la liste des personnes concernées. Aucun Groslysiens ne doit être exclu de l'élection de 2026.

Publier son bilan aux frais du contribuable. Après un bilan de mi-mandat à 4 746 € HT en 2023, une brochure d'autopromotion de 82 pages a été diffusée en juin, payée une nouvelle fois par les Groslysiens. Beaucoup de belles photos pour masquer la faiblesse du bilan. Pendant ce temps, les associations voient leurs subventions réduites et des travaux sont repoussés pour faire des économies. Où est l'intérêt général ?

Nous appelons les Groslysiens qui sont témoins d'actes antidémocratiques à nous en informer. Depuis le 1^{er} septembre, nous sommes en période préélectorale et la loi impose la neutralité aux maires. Tous ensemble, veillons à ce qu'elle soit respectée.

Nous profitons de cette tribune pour exprimer notre solidarité aux habitants du 90 rue du Général



> OCTOBRE ROSE

SAMEDI 4 OCTOBRE
SALLE ROGER DONNET
RUE FERDINAND BERTHOUD

> FÊTE DE LA SCIENCE

9H-19H
DIMANCHE 5 OCTOBRE
SALLE J. PICHERY

> FÊTE DES RÉCOLTES

10H-18H
DIMANCHE 12 OCTOBRE
PARC DE LA MAIRIE

> HALLOWEEN À LA MÉDIATHÈQUE

14H-19H SAMEDI 25 OCTOBRE
INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AU 01 39 83 91 58

> SCRABBLE GOURMAND

14H-17H30
MERCREDI 29 OCTOBRE
À LA MÉDIATHÈQUE

> DON DU SANG

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE
9H-14H SALLE DES FÊTES,
PLACE DE LA LIBÉRATION

